

# Lancement du Guide de référence pour faciliter l'installation de bornes de recharge dans les copropriétés en France

En France, la dynamique de ventes de véhicules électriques et hybrides rechargeables est en pleine croissance, tout comme la nécessité de recharger ces véhicules, que ce soit sur la voie publique ou chez soi, notamment en habitat collectif. Afin de répondre aux interrogations des copropriétés, syndicats, bailleurs sociaux et autres professionnels de l'immobilier, en première ligne, sur l'équipement en bornes de recharge pour véhicules électriques dans les immeubles collectifs, l'Avere-France (Association nationale pour le développement de la mobilité électrique), en partenariat notamment avec Enedis, a rédigé le Guide de référence détaillant les étapes associées à l'installation de bornes de recharge en copropriété.

« La recharge, tout comme la démarche pour installer son point de recharge, doivent être simples et s'adapter aux besoins des utilisateurs. Pour ce faire, il est primordial d'avoir les bonnes informations et de développer les bonnes pratiques. Deux prérequis que nous avons eu à cœur de faire ressortir dans ce guide qui a pour ambition d'apporter un éclairage aux copropriétés afin de les aider à identifier les différentes étapes à suivre en vue de faciliter l'équipement des parkings et d'anticiper les besoins futurs, condition sine qua non pour que la mobilité électrique joue son plein rôle dans la transition écologique » précise **Antoine Herteman**, président de l'Avere-France.



## La recharge en copropriété : un enjeu actuel et futur

En 2020, les ventes de véhicules électriques ont connu une croissance de 159% par rapport à 2019 avec plus de 110 000 véhicules 100% électriques immatriculés sur l'année. Les mesures gouvernementales encouragent le développement de cet usage avec notamment le plan « France relance » qui prévoit l'installation de 100 000 bornes d'ici fin 2021.

Si les études menées par l'Avere-France & Ipsos et Enedis & BVA révèlent que la très grande majorité des sondés effectuent la recharge principale de leur voiture électrique à domicile, il est à souligner qu'environ 90 % d'entre eux ont cette possibilité parce qu'ils vivent en maison individuelle.

Pouvoir disposer d'une solution de recharge en copropriété doit devenir aussi simple qu'en maison individuelle, d'autant que 45 % de la population française vit en copropriété

Comment s'assurer que tous les résidents d'une copropriété pourront avoir accès à une solution de recharge à leur domicile ? Quelles démarches effectuer auprès de quels intervenants ? Quels sont les droits et quelles sont les aides pour faciliter l'équipement dans les copropriétés ? Autant de questions que peuvent se poser les différentes parties prenantes à ces projets d'équipement et auxquelles le guide souhaite donner des éléments de réponse. L'objectif de ce Guide est donc d'inviter les copropriétés à se saisir au plus tôt du sujet et de favoriser leur réflexion en vue d'un équipement collectif à toute la copropriété permettant de faciliter l'installation des points de recharge pour les propriétaires de véhicules électriques et hybrides rechargeables.

« L'équipement en bornes de recharge des immeubles collectifs est une nécessité incontournable pour le développement du véhicule électrique à grande échelle. Enedis veut être un partenaire de la transition écologique et de la mobilité des citoyens et jouer son rôle de service public en accompagnant la copropriété et l'ensemble des acteurs, quelle que soit la solution collective choisie » selon **Pierre de Firmas**, Directeur Mobilité électrique - Enedis

« Ce Guide apportera les éléments techniques, contractuels et réglementaires aux Syndics et aux copropriétés pour engager leur projet d'Infrastructure de Recharge et faire les bons choix en fonction de leur propre contexte. Le GIMELEC y a contribué pour permettre d'équiper de manière pérenne et fiable les immeubles, d'en augmenter la valeur et d'assurer la qualité des services disponibles » selon **Rodolphe de Beaufort**, Délégué général adjoint - Gimelec

Retrouvez le guide sur

[http://www.aver-france.org/Site/Article/?article\\_id=7981](http://www.aver-france.org/Site/Article/?article_id=7981)

# Hager lance quatre nouvelles bornes de charge pour véhicules électriques



En 2021, Hager renouvelle son offre de solutions de charge pour véhicules électriques, avec le lancement de quatre nouvelles références de bornes witty. Ces modèles au design innovant se distinguent par une meilleure expérience utilisateur : une mise en œuvre facilitée pour l'installateur, une utilisation plus intuitive pour l'utilisateur final.

Hager, parmi les fabricants pionniers de bornes de charge dès 2013, renforce ainsi sa présence sur le marché du management de l'énergie.

Les quatre nouvelles bornes witty sont toutes certifiées ZE et EV ready 1.4. Conçues pour un usage résidentiel, elles sont dotées d'un point de charge de 7 à 22 kW, permettant de charger un véhicule à la fois. Plus légères, plus maniables, leur installation par un professionnel certifié IRVE<sup>1</sup> est facilitée. L'artisan dispose par exemple d'un espace plus important pour réaliser les raccordements initiaux, ce qui rend l'installation plus aisée, et plus rapide. Pour l'utilisateur, l'expérience est également améliorée : l'activation s'effectue à l'aide d'une clé, un affichage simple en face avant clarifie les étapes de branchement et débranchement, un enrouleur de câble peut être fixé à l'avant de la borne ou déporté.



## Récupération des données et charge dynamique

Un émetteur récepteur RF (Télé Information Client) peut être installé en option avec chaque référence de borne. Ce dispositif communicant se place dans le compteur Linky et transmet les informations de puissance et de tarif à la borne de recharge Witty. Il permet de mieux maîtriser sa consommation, en fournissant au véhicule la juste quantité d'énergie tout en gardant de l'énergie disponible pour d'autres usages dans la maison.

## Witty, une offre complète

Avec l'offre witty, Hager propose une gamme complète de solutions pour la charge de véhicules électriques :

- Prise witty renforcée de 3,2 kW pour assurer la sécurité électrique des utilisateurs ;
- Bornes de charge witty home avec un point de charge intérieur ou extérieur pour le résidentiel de 7 à 22kW (charge normale ou accélérée). Elle permet également de charger un deux-roues électrique ;
- Bornes de charge witty park avec deux points de charge monophasés ou triphasés intérieurs ou extérieurs pour le tertiaire de 7 à 22 kW, utilisables avec un badge RFID, reliées à des Charge Point Operator (CPO), prestataires de service ou opérateurs de paiement.

1. « Mention IRVE » obligatoire dans le cadre du décret IRVE 2017-26 du 12 janvier 2017 relatif aux infrastructures de recharge de véhicules électriques article 22

## Des formations certifiantes sur mesure

Pour développer leur activité sur le marché porteur des bornes de charge, les installateurs disposent d'une offre de formation sur mesure et d'un support technique expert.

L'organisme de formation Hager explore dispense notamment la formation « Mention IRVE » niveau P1, P2 et eV Ready Q1, Q2 et Q3. Accessible en présentiel et en distanciel, cette formation théorique et pratique dispense les enseignements essentiels et obligatoires en matière de mise en œuvre et de sécurisation des infrastructures de recharge de véhicules électriques. Elle permet aux installateurs de demander ensuite leur certification « Mention IRVE » auprès des organismes Qualifelec et AFNOR Certification.

### Caractéristiques techniques

#### Bornes witty home 1 point de charge à clé :

- IP55 – IK10
- Protection 6 mA DC intégrée
- Gestion intelligente de la charge, délestage dynamique par raccordement de la TIC (historique et standard),
- Limitation de puissance ou mode pause sur signal extérieur,
- Charge différée sur signal J/N ou signal 24 V DC avec forçage possible
- Température : -25°C à +55°C
- LED d'indication d'état de la charge
- Verrouillage de la prise T2S en charge (déverrouillage automatique dès retrait du câble côté voiture)
- Enveloppe en polycarbonate
- Enrouleur de câble intégré ou déporté
- Pose murale ou sur pied

#### 4 références disponibles :

- XEV1K07T2TPFR (7kW, Prise T2, TIC et Protection)
- XEV1K07T2TETPFR (7kW, Prise T2+TE, TIC et Protection)
- XEV1K22T2T (22kW, Prise T2, TIC)
- XEV1K22T2TET (22kW, Prise T2+TE, TIC)

Les nouvelles bornes 1 point de charge remplacent les modèles witty éco XEV092 et Witty premium XEV10x.



### En savoir plus

<https://hager.com/fr/witty>